



## Le « parti colonial » à travers ses revues. Une culture de propagande ?

**Résumé :** L'étude de la presse coloniale permet de comprendre comment le « parti colonial » a structuré son réseau et mis en œuvre la politique coloniale de la France. Il s'est formé au tournant des années 1890 autour de quelques publicistes passionnés par la découverte du continent africain. Regroupant des hommes politiques, des financiers, des militaires au sein de comités coloniaux, ils ont rapidement gagné en puissance et en efficacité. Ainsi, ces auxiliaires de la colonisation ont-ils permis la formation d'un vaste lobby capable d'agir au plus haut niveau de l'État, jusque dans les années 1920.

**Mots clés :** « parti colonial » – presse coloniale – réseaux – lobby – propagande

**Abstract :** The study of the colonial press allows us to understand how the « colonial party » structured its network and implemented the colonial policy of France. It was formed at the turn of the 1890's around some publicists passionate about the discovery of the African continent. Bringing together politicians, financiers and soldiers on colonial committees, they have quickly gained power and efficiency. Thus, these auxiliaries of colonization allowed the formation of a vast lobby able to act at the highest level of the state, until the years 1920's.

**Mots clés :** « Colonial party » – Colonial press – Networks – Lobby – Propaganda

1. Connu sous le nom de « parti colonial », le réseau qui a initié puis contribué activement à la mise en place d'une « France coloniale » est principalement connu dans sa dimension parlementaire<sup>1</sup>. En réalité, la structure même du lobby colonial est, dès son origine, beaucoup plus complexe. Elle se décompose en plusieurs sous-réseaux ou plus exactement en réseaux emboîtés et interdépendants les uns des autres. Par leur poids, par la façon dont ils s'agencent, ils tendent d'abord à compenser une absence ministérielle avant de surclasser les Colonies, ministère croupion dès sa naissance<sup>2</sup>. Au nombre de quatre, ces réseaux sont organisés par catégories professionnelles et structurés autour du groupe parlementaire qui représente tout à la fois la partie visible du lobby, la centralité et le pouvoir. Le second réseau par ordre d'importance est celui des financiers. Bailleurs de fonds initial du lobby, ils se structurent selon une logique parallèle à celle des parlementaires, tout en agissant de façon discrète, sinon secrète. C'est la part encore souterraine du lobby colonial<sup>3</sup>. Il existe en revanche deux autres réseaux dont les contours commencent à pouvoir être dessinés avec une grande précision grâce à un croisement d'archives privées<sup>4</sup> : le réseau militaire qui se qualifie lui-même de « phalange coloniale » est fonctionnellement chargé de la collecte, de la transmission de l'information (venue des colonies ou des territoires convoités) puis de l'action. Depuis la brousse ou le

1 Depuis les travaux fondateurs de C. R. Ageron, *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, Armand Colin, 1970 qui approfondissait les études menées par H. Brunschwig, « Le parti colonial français », *Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, XLVI, 162, 1<sup>er</sup> trimestre 1959, p. 49-83.

2 Le lobby colonial assoit sa domination dès lors qu'il devient évident que le ministère des Colonies, créé en 1894, est un ministère quasi impuissant. Il s'agit donc de combler un vide ministériel. Voir J. d'Andurain, « Entre velléité et opiniâtreté, la création du ministère des Colonies en France (1858-1894) », *French Colonial History*, 14, 2013, p. 33-54.

3 Encore que, comme on le verra, le réseau secrète en son sein une association commerciale d'une grande efficacité, l'Union coloniale.

4 Comme en témoignent les archives privées d'un certain nombre de coloniaux (Gouraud et autres officiers) et de colonialistes (Terrier) et de colons dont certains sont aussi des parlementaires parisiens (Eugène Étienne).

bled, il agit en étroite collaboration avec le quatrième réseau qui sert de relais transmetteur avec le pouvoir parisien, le groupe des publicistes, lesquels se qualifient de « bulletinistes »<sup>5</sup>. La retenue du propos tient à la modestie personnelle du représentant principal, mais il s'agit en réalité d'une organisation très puissante, capable de concentrer l'information, de la relayer au sommet du pouvoir et de publier une information qui oscille entre objectivité et subjectivité, entre culture et propagande. S'il existe d'autres groupes, plus étroits, comme les diplomates et les juristes, qui jouent ponctuellement un rôle<sup>6</sup>, celui des militaires entraîne la formation d'une culture coloniale spécifique, d'essence militaire. Elle a pour objet de réunir un certain savoir – les cartes, les objectifs et projets des concurrents occidentaux – pour l'utiliser à des fins d'action politique. Ainsi, à travers une dialectique qui associe savoir et pouvoir, la presse du « parti colonial » constitue la quintessence du lobby colonial. Elle a pour fonction première de permettre l'action en informant le pouvoir politique, puis agit concrètement par la formation de comités coloniaux convergents qui abritent chacun des lobbyistes, la plupart d'entre eux étant des publicistes.

## I. L'objectif : l'action

### A. Informer

2. Le *Scramble for Africa* traduit à lui seul le climat de tension qui oppose à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle plusieurs nations européennes, principalement la France et l'Angleterre et secondairement l'Allemagne<sup>7</sup>. Quoique feutrée et le plus souvent imaginée comme un combat de cabinets diplomatiques, la rivalité est néanmoins réelle et même parfois violente. En 1899 quand un journaliste passe en revue les affaires qui ont opposé les Français aux Anglais, on saisit d'emblée qu'elles ont été nombreuses et ont concerné l'ensemble des colonies<sup>8</sup>. Pour d'autres, elles ne sont que la prolongation de guerres larvées plus anciennes<sup>9</sup>. À Paris, ces affrontements se traduisent essentiellement par des passes d'armes diplomatiques mais également par la prise de conscience d'enjeux communicationnels majeurs. Les Français ne disposent pas autant que les Anglais de câbles sous-marins qui leur permettraient d'alimenter dans de bonnes conditions des lignes internationales. La France étant régulièrement fragilisée par des crises ministérielles, elle peine à mettre en place une politique cohérente en matière de communications internationales. La Grande-Bretagne se trouve ainsi, de fait, à la tête d'un monopole en matière de câbles sous-marins grâce à ses compagnies électriques. En 1894, non seulement le réseau mondial dépasse les 250 000 kilomètres, mais les Anglais sont également capables de percevoir des taxes sur les correspondances établies entre pays (110 millions par an)<sup>10</sup>. Convaincus que le monopole britannique en matière d'information est un frein aux capacités de négociations françaises, certains députés poussent à la formation d'un groupe colonial à l'Assemblée

5 Nous avons déjà présenté quelques travaux sur la question : « Réseaux d'affaires et réseaux politiques : le cas d'Eugène Étienne et d'Auguste d'Arenberg », dans Bonin Hubert, Klein Jean-François, Hodeir Catherine (dir.), *L'Esprit Économique impérial, groupes de pression et réseaux du patronat colonial en France et dans l'Empire*, Revue française d'histoire d'outre-mer, janvier 2008, p. 85-102 et J. d'Andurain, « Le réseau dans le réseau. La phalange coloniale ou la collecte de l'information du 'parti colonial' », *Outre-mers, revue d'histoire*, 386-387, 1<sup>er</sup> semestre 2015, p. 227-240.

6 L'Université de Poitiers devient avec Arthur Girault, un centre actif d'activité juridique coloniale, tandis que le Quai d'Orsay est représenté par des ministres et une éminence grise comme Robert de Caix. Cf. J. d'Andurain, *Colonialisme ou impérialisme ? Le « parti colonial » en pensée et en action*, Paris, Hémisphères éditions/Zellige, 2017.

7 T. Pakenham, *The Scramble for Africa : White Man's Conquest of the Dark Continent from 1876 to 1912*, London, Abacus, 1991.

8 Il s'agit des affaires de Waïma (1893), du French Shore ou de Terre-Neuve (1893), du Harrar (1894), du Siam (1894), de Nikii (1895), de Madagascar (1895), du Niger (1895) et enfin de Fachoda (1898). Voir E. Lavis, « France et Angleterre », *La Revue de Paris*, 1<sup>er</sup> février 1899, p. 453-482.

9 J. Darcy, *France-Angleterre, Cent années de rivalités coloniales*, Paris, Perrin, 1904. Voir aussi J. Weber, *Le Siècle d'Albion - L'Empire britannique au XIX<sup>e</sup> siècle, 1815-1914*, Paris, Les Indes savantes, 2011.

10 Anonyme, « Les câbles sous-marins et les Anglais », *Revue française de l'étranger et des colonies et Exploration, Gazette géographique*, 192, décembre 1894, p. 746-749.

nationale<sup>11</sup> tout en organisant plus discrètement un réseau de journalistes et de publicistes. Eugène Étienne en particulier, alors sous-secrétaire d'État aux Colonies (1889-1892), prend des mesures concrètes<sup>12</sup>. Il choisit d'engager une bataille des agences de communication en favorisant très clairement Havas aux dépens de Reuters (allemand) ou de Dalziel (anglais)<sup>13</sup>, en soutenant aussi tout un groupe de journalistes français, convaincus comme lui, de la nécessité de disposer d'une information « nationale ». Dans le même temps, il fonde un groupe colonial à l'Assemblée<sup>14</sup>. Le projet n'est pas encore arrivé à maturité qu'Eugène Étienne est obligé de céder sa place de sous-secrétaire d'État aux Colonies. Moins de deux ans plus tard, un ministère des Colonies voit le jour (mars 1894). Celui-ci se révèle être cependant très rapidement un ministère faible sinon défaillant.

## B. Compenser

3. Le ministère des Colonies est en effet, dès sa naissance, concurrencé par d'autres ministères qui prétendent, eux aussi, avoir voix au chapitre en matière de colonisation. Il tarde d'abord à se distinguer de son ministère matriciel, le ministère de la Marine, où les directeurs des colonies ont joué, au XIX<sup>e</sup> siècle, des rôles effacés<sup>15</sup>, mais il subit en outre la concurrence du ministère de l'Intérieur en Algérie, du ministère des Affaires étrangères pour l'ensemble des protectorats, du ministère de la Marine pour l'acheminement des troupes et l'entretien des garnisons maritimes, du ministère de l'Instruction publique pour les missions scientifiques et enfin du ministère de la Guerre pour la direction des troupes coloniales. Du fait de la dispersion ministérielle, d'un faible effectif des fonctionnaires, le ministère des Colonies se trouve en difficulté pour établir lui-même une information de qualité<sup>16</sup>. Ses propres revues sont marginales et relativement peu diffusées. Elles ne sont pourtant pas inexistantes, mais elles s'inspirent d'une tradition des journaux maritimes qui exige que les colonnes contiennent uniquement des communiqués administratifs ou commerciaux et de brèves nouvelles coloniales. Ainsi la *Revue maritime et coloniale* née en 1861 – l'héritière de la *Revue algérienne et coloniale* (1859-1861), elle-même suite de la *Revue coloniale* (1843-1858) – produit des enquêtes techniques de bonne facture sur l'ensemble des territoires intéressant la métropole en faisant appel à des spécialistes reconnus comme des membres de l'Institut, des interprètes de l'armée d'Afrique, des ingénieurs, des officiers. Or, du fait des structures héritées de la Marine, ce sont surtout des marins qui témoignent en grand nombre, en particulier des chirurgiens de la marine. En outre, la revue ressemble plus à la publication d'une société savante qu'à celle d'un ministère actif et dynamique. Un journal – *Politique coloniale* – dirigé par Paul Cousin apparaît en 1892. Soutenu par Eugène Étienne qu'il a connu au temps du sous-secrétariat d'État aux Colonies, Cousin est loin de faire l'unanimité dans son milieu, la *Politique coloniale* étant perçue comme un journal prétexte servant à « gagner de la galette, beaucoup de galette »<sup>17</sup>. La *Revue coloniale*, *Bulletin économique mensuel des colonies*, créée en 1895 a, de son côté, vocation à devenir un journal moins porté sur l'actualité mais davantage centré sur des questions de fond. En réalité, la formule mise sur pied apparaît seulement comme le complément du *Moniteur officiel du commerce* et de l'*Annuaire colonial*. Si ces organes apportent des informations utiles sur le cours des monnaies (piastre, roupie, thaler), les chambres de commerce, les patentes, les tarifs de chemin de fer, le service postal, la situation agricole et commerciale, les mercuriales des prix des marchandises, ils ne cherchent que très marginalement à influencer une opinion publique qui croît au fur et à mesure que la civilisation du journal se développe<sup>18</sup>.

11 H. Brunschwig, « Le parti colonial français », *Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, 162, 1<sup>er</sup> trimestre 1959, p. 49-83.

12 F. Berge, « Le Sous-secrétariat d'État et les sous-secrétaires d'État aux Colonies, histoire de l'émancipation de l'administration coloniale », *Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, 168-169, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 1960, p. 301-376.

13 M. Palmer, *Des petits journaux aux grandes agences. Naissance du journalisme moderne*, Paris, Aubier, 1983.

14 C.-M. Andrew et A.-S. Kanya-Forstner, « The French "Colonial Party". Its Composition, Aims, and Influence, 1885-1914 », *The Historical Journal*, XIV/1, 1971, p. 99-128 ; des mêmes auteurs, « The Groupe Colonial in the French Chamber of Deputies, 1892-1932 », *The Historical Journal*, XVII/4, December 1974, p. 837-866.

15 J. d'Andurain et J.-P. Zanco, « Les ministères de l'outre-mer en 1912 : concurrence ou complémentarité ? », dans H. Tertrais (dir.), *Cent ans d'histoire des outre-mers. SFHOM, 1912-2012, Outre-Mers, revue d'histoire*, 2012, p. 59-72.

16 En 1911, quand le ministère connaît une importante réorganisation, il compte 280 fonctionnaires seulement.

17 P. Combes, « La Presse coloniale », *Le Bulletin de la Presse*, III, 25 mai 1899, p. 513-514.

## C. Influencer

4. Par ailleurs, toute une fraction de l'élite intellectuelle et professionnelle du pays estime qu'il faut développer une politique d'influence. Sur leur modèle de la Société de Géographie de Paris, une Société des études coloniales et maritimes est créée en mai 1876 à l'initiative de plusieurs personnes dont le vice-amiral comte de Gueydon (1809-1886), l'abbé Durand (1832-1881) et le capitaine de frégate Vial (1831-1907). D'esprit essentiellement maritimiste, tournée vers l'Asie et la Guyane, elle apparaît bien vite comme un centre de réflexion chargé de prendre en main la défense d'intérêts jugés méconnus par l'autorité politique ou par l'opinion publique ; elle est rejointe par des personnalités dont l'influence se lit à la fois dans les titres de noblesse et les particules [le vicomte Henri de Bizemont (1839-1899), le baron de Cambourg (1838-1894), Arthur de Faymoreau d'Arquistade (1836-1901)] et par des structures plus anciennes comme celle de la Société des colons explorateurs créée en 1874 à l'initiative de Xavier Brau-de-Saint-Pol-Lias (1840-1914). Soutenus financièrement par des sociétés privées (Messageries maritimes) et quelques ministères (notamment l'Instruction Publique<sup>19</sup>), grâce à des patronages de plus en plus prestigieux (École des Mines, École Polytechnique), ces organisations se développent et se diversifient au fur et à mesure que le procès de colonisation se confirme. Elles restent cependant inaudibles car elles fonctionnent comme des sociétés savantes. Une inflexion se fait jour avec l'adjonction d'explorateurs africains et plus particulièrement de « Sahariens » fédérés en 1883 dans un Colonial-Club<sup>20</sup>. Outre une réflexion nouvelle sur les explorations terrestres en Afrique, il apporte quelques spécificités destinées à s'inscrire dans la durée : inspiré par les clubs britanniques, il s'agit d'un groupe fermé où l'on n'entre que par double parrainage ; il a en outre vocation à être un cercle géographique tout en étant – c'est la nouveauté – conçu pour l'action, celle-ci se matérialisant concrètement par la création d'une bibliothèque, outil d'accumulation des connaissances désormais clairement regardées comme un facteur de domination. Trois ans plus tard, enfin, un Comité de l'Afrique du Nord voit le jour sous la houlette de Charles Gauthiot (1832-1905), un ancien rédacteur du *Journal des Débats*, lexicographe et publiciste, membre très actif de la Société de géographie commerciale qui abrite le nouveau comité. Par sa proximité avec la Société africaine de France, ses contacts avec Robert Le Barrois d'Orgeval (1843-1928), préfet de Constantine et Georges Rolland (1852-1910), ingénieur et ardent promoteur d'un transsaharien, tous les éléments sont réunis pour donner naissance à une organisation structurée, synthèse des précédentes sans toutefois dépasser jamais la division initiale, celle d'une rivalité terre-mer qui se traduit par opposition pérenne et structurante entre les « Africains » et les « Asiatiques ».

## II. La matrice : le comité

### A. Un comité-trust

5. Les colonialistes portés vers l'action admettent qu'il est nécessaire de rationaliser leur démarche. Au cours des années 1890, après quelques expériences dispersées, leurs efforts prennent corps dans une organisation agissant d'emblée comme un trust capable de rassembler une presse coloniale non ministérielle. Celle-ci est encore relativement mineure puisqu'elle n'a pris véritablement son essor qu'après 1870 avec le *Journal d'outre-mer* fondé par un jeune créole de la Réunion, Pierre Alype. Si d'autres feuilles apparaissent – et disparaissent souvent aussitôt – la *Politique Coloniale* de Louis Henrique est le premier

18 Dominique Kalifa, Philippe Régner, Marie-Ève Thérenty, Alain Vaillant (dir.), *La Civilisation du journal, histoire culturelle et littérature de la presse française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Nouveau monde éditions, 2011.

19 Voir notamment aux Archives nationales la série F17 sur les missions financées par l'Instruction publique et A. Le Goff (dir.), *Les hommes et les femmes de l'Université. Deux siècles d'archives*, Paris, Archives nationales, Institut national de recherche pédagogique, 2009.

20 Ils se sont regroupés après le massacre de la mission Flatters dans le Sahara (1881). Ils se désignent « Sahariens » pour se distinguer d'autres groupes coloniaux qui émergent ailleurs, les « Sénégalais » et les « Soudanais ».

journal « quotidien » (1892) suivi de la *Dépêche coloniale* en 1897. Paul Vivien le patron de la *Revue des Colonies*, qui a déjà cherché à unir ces publications multiples dans un Syndicat de la Presse Coloniale et des journaux français publiés à l'étranger en 1885, renouvelle de fond en comble son syndicat en 1896 en intégrant d'autres membres éminents du monde de la presse coloniale : Duthil de la Tuque (*Petit colonial*) et Irénée Blanc (*Liberté des Colonies*). Cependant, les autres représentants du syndicat – la Société de la propagande coloniale qui relève de *l'Illustration*, Auguste Brunet (*France d'Outre-mer*), Henri Rousson (*Revue des Colonies*), Gaugler (*Avenir Colonial*) – subissent de plein fouet la concurrence du puissant réseau qu'est en train de mettre en place Hippolyte Percher (1857-1895)<sup>21</sup>. Connu sous son pseudonyme de Harry Alis, ce journaliste venu du *Journal des Débats* est l'ami de l'explorateur Paul Crampel<sup>22</sup>. Passionné comme lui par les découvertes de l'Afrique, il est devenu en quelques années l'un des grands promoteurs de l'action coloniale française<sup>23</sup>. Il a compris que les programmes d'exploration sont sur le point de se transformer en traités et que, face à la faiblesse d'un organe ministériel chargé de la colonisation africaine, il faut avoir recours à un système pour partie privé. Il rallie donc à son projet un réseau de philanthropes capables de financer des journaux et des expéditions<sup>24</sup>. Aussitôt, il structure son nouveau groupe pour l'action. Le Comité de l'Afrique française est avant tout un outil chargé de réunir un capital afin de financer des missions et éventuellement permettre l'émergence de compagnies de colonisation privées<sup>25</sup>. Rien d'étonnant donc à ce que ses premiers donateurs soient les grandes fortunes du pays (Alphonse baron de Rothschild, le prince d'Arenberg, la comtesse de Greffulhe, le duc d'Aumale, le duc de Chartres), mais aussi des ingénieurs (Victor Popp, Henri Pereire), des parlementaires (Jules Guichard, James Kerjégu, Alfred Loreau, René de Moustier), des chambres de commerce (Lyon, Paris), des maisons de commerce au sein desquelles les sociétés de presse ne sont pas les dernières (Hachette, le *Journal des Débats*, *Le Temps*).

## B. Le comité-maître : le Comité de l'Afrique française

6. Plus ouvertement africaniste et terrestre que maritimiste, le Comité de l'Afrique française est porté sur les fonts baptismaux à l'automne 1890 en réaction à la signature du traité franco-britannique du 4 août précédent qui a institué la ligne Say-Barraoua, autrement dit déterminé les sphères d'influence anglaises et françaises dans la boucle du Niger. Dès les premiers « arrangements » de 1889, les Français ont compris qu'ils ne disposaient pas des connaissances géographiques suffisantes pour traiter d'égal à égal avec les Anglais. Se sentant floués par l'accord de 1890, ils estiment qu'il est désormais nécessaire de mieux s'organiser afin de récolter une information géographique conçue comme un outil de domination des territoires. Mais les ténors colonialistes français sont surtout furieux de voir leurs expéditions – notamment celle du capitaine de vaisseau Mizon – tenues en échec par les agissements de la *Royal Niger Company*, société britannique privée qui abuse de sa situation dominante sur le Niger pour empêcher la progression des missions françaises<sup>26</sup>. Outil de défense au moins autant qu'outil de lutte contre la « perfide Albion », le comité doit donc attirer les investisseurs pour financer les missions. Il se double très vite d'une mission secondaire, celle de permettre le financement d'un organe qui a tout à la fois pour objet d'informer et d'influencer. Cette influence passe par un noyautage systématique de toutes les revues coloniales existant sur la place de Paris et par la mise en place d'une équipe de publicistes clairement issue

21 La concurrence se matérialise concrètement d'une part par la possibilité d'intéresser les investisseurs qui sont, déjà, des publicitaires, mais aussi par la capacité d'avoir une information de qualité.

22 P. Kalck, *Un explorateur au centre de l'Afrique : Paul Crampel*, Paris, L'Harmattan, 1993.

23 H. Alis, *Nos Africains*, Paris, Hachette, 1894.

24 Ce réseau de philanthrope français s'inspire lui-même de la philanthropie libérale anglaise. Il lutte contre l'esclavagisme et se sert de *La Revue du Monde Colonial* pour diffuser ses idées. Voir l'article très complet de F. Manchuelle, « Origines républicaines de la politique d'expansion coloniale de Jules Ferry (1838-1865) », *Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, 279, 2<sup>e</sup> trimestre 1988, p. 185-206.

25 Si le premier volet fonctionne à peu près, le deuxième se révèle être assez rapidement un échec car les compagnies de colonisation créées vont d'une part se discréditer les unes après les autres, d'autre part être fortement concurrencées par les compagnies allemande et anglaise. Les principaux *leaders* coloniaux (E. Étienne et Chailley-Bert, P. Leroy-Beaulieu) n'y croient plus vraiment dès le tournant du siècle. Ils préfèrent à cette date, une colonisation par l'État. P. Leroy-Beaulieu, *L'État moderne et ses fonctions*, Paris, Guillaumin, 1900.

26 G.-L. Baker, *Trade Winds on the Niger : the Saga of the Royal Niger Company, 1830-1971*, London, The Radcliffe Press, 1996. Sur le rôle actif d'Harry Alis et des journaux, voir M. Palmer, « Le duel Alis-Shaw, ou le Scramble for Africa par journaux interposés », *Le Temps des médias*, 26, 2016, p. 26-39.

du *journal des Débats* au sein de laquelle Auguste Terrier finit par jouer un rôle central. Savoyard « monté à Paris », il a d'abord rejoint ses frères, l'un au *Journal des Débats*, l'autre à la rédaction de *L'Abeille d'Étampes*, propriété d'Ollivier Lecegne. Auguste Terrier se forme rapidement au métier de journalisme et entre, via *L'Abeille d'Étampes*, en contact avec Harry Alis, le gendre d'Ollivier Lecegne. Très proche de l'une des autres filles Lecegne, Auguste Terrier est l'élève d'Harry Alis avant de devenir son beau-frère. Il s'enthousiasme avec lui pour la mission Crampel au centre de l'Afrique et pour les récits que lui adressent les « Africains »<sup>27</sup> qui deviennent petit à petit ses amis. Après le décès de Harry Alis en 1895, Auguste Terrier intègre la rédaction du *Bulletin du Comité de l'Afrique française*. Il en prend la direction en 1899, organisant le travail d'une équipe qui compte des civils<sup>28</sup> et quelques militaires (Charles Malo, Ned-Noll).

### C. Les comités-frères

7. Très vite après sa création, le Comité de l'Afrique française donne naissance à des filiales, véritables matrices structurantes et agissantes<sup>29</sup>. Au premier chef l'Union coloniale se forme avec l'objectif clairement affirmé de recueillir des fonds pour promouvoir la colonisation. Le droit d'entrée étant de 1 000 francs par individu, le droit de cotisation annuelle étant du même montant, la société qui dit avoir 600 membres en 1896, seulement trois ans après sa création, est éminemment prospère. Avec un brin de mépris, d'aucuns voient en elle une simple « association commerciale »<sup>30</sup>. En 1903, elle se félicite pourtant d'avoir atteint 1 200 membres et affirme pouvoir compter sur un budget annuel de 120 000 francs. C'est elle en réalité qui autorise la création des comités-frères comme le comité de Madagascar (1893), le Comité Dupleix (1894) et le Comité de l'Égypte (1895). À cette date, c'est-à-dire moins de cinq années après la première création, les principes de fonctionnement des comités sont définis et figés : un comité est créé dès lors qu'une « question » coloniale surgit, autrement dit dès lors qu'un territoire – plutôt africain – apparaît comme un enjeu entre la France et l'Angleterre. Le bureau chargé de représenter le comité est un savant dosage entre les différents types de représentants colonialistes, le président étant toujours une personnalité du monde parlementaire, soutenu par une sorte de grand chambellan prestigieux. Derrière eux, le monde du commerce et des officiers sont bien représentés tandis que les publicistes se chargent souvent, très modestement, du travail de secrétariat. Le principe désormais au point, d'autres comités se succèdent en ordre serré : Comité du Congo français en 1899, Comité de l'Asie française en 1901, Comité de l'Indochine en 1903<sup>31</sup>, Comité du Maroc en 1904, de l'Océanie en 1904, de l'Orient en 1908, Comité France-Amérique en 1909. Cette multiplication des comités coloniaux pose d'autant plus un problème à l'historien que seuls deux des comités semblent avoir été efficaces, le Comité de l'Afrique française et le Comité de l'Asie française<sup>32</sup>. Si la raison profonde de la démultiplication des comités tient à la fragilité du ministère des Colonies et à celle, inverse, d'Eugène Étienne à vouloir tout maîtriser, il faut aussi sans doute voir là un moyen pour donner à chacun des membres du réseau colonial une modeste place dans l'univers tentaculaire progressivement mis en place. Ce faisant, le réseau colonial adopte une logique géographique calquée sur celle des bureaux du ministère des Colonies, manière de répartir la tâche au sein des différents comités, de réduire la visibilité du groupe principal, tout en lui permettant de circonscrire complètement l'ensemble des questions.

27 Expression affectueuse et familière que se donnent les coloniaux d'Afrique.

28 Raymond. Koechlin, Alcide Ebray, Octave Houdas, Eugène-Melchior de Vogüé, Paul Vuillot, Robert de Caix, Pierre Mille, Félix Dubois, Camille Guy, Édouard Payen, Paul Leroy-Beaulieu, Paul Bourdarie.

29 Voir ci-dessous le tableau des comités coloniaux reconstitué selon une continuité chronologique.

30 E. Bonzom, « L'Union coloniale française », *Bulletin de la société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord*, 2, décembre 1896, p. 11-14.

31 Comité qui a vocation à rééquilibrer l'orientation coloniale vers l'Asie, mais qui échoue dans sa démarche tant le Comité de l'Afrique française est dominant.

32 « Petit frère » du Comité de l'Afrique française, le Comité de l'Asie française est créé dans le cadre du règlement de la question d'Orient. Il s'intéresse plus à l'Empire ottoman qu'à l'Asie dans son ensemble. Le responsable principal est Robert de Caix (1869-1970), journaliste du *Journal des Débats* et grand ami d'Auguste Terrier.

### III. L'outil : le bulletin

#### A. Un « bulletiniste » comme pivot

8. Les comités ne seraient cependant que des coquilles vides s'il n'y avait pas les bulletins<sup>33</sup>. L'expansion coloniale explique en grande partie leur éparpillement tout en donnant immédiatement un sentiment de foisonnement et dispersion<sup>34</sup>. Cependant, au-delà des rivalités de chapelles, il y a un élément qui transcende les querelles de personnes et permet de faire le lien entre la multitude des feuilles coloniales<sup>35</sup>. Il s'agit d'Auguste Terrier, ce « petit homme à lorgnon »<sup>36</sup>, modeste et travailleur qui assure un rôle aussi discret qu'efficace de *go-between* entre les militaires et les parlementaires. À la source des informations, travailleur infatigable et dévoué, il passe sa vie à écrire et retranscrire la parole des officiers. Ainsi, cet homme de l'ombre devient-il progressivement le « père » de la plupart des publications, car, du fait de son implication personnelle, il se retrouve rédacteur en chef de la plupart des bulletins. Il ne se contente d'ailleurs pas de ceux-ci. Il est aussi à l'origine de nombreuses autres publications comme cette revue parente – *Questions diplomatiques et coloniales* – qui voit le jour en 1897. D'obédience très républicaine, elle a été créée par Pierre Deluns-Montaud, député sur le point de partir à la retraite, grâce à l'action décisive de l'imprimeur parisien Ferdinand Levé (1835-1907). Mais Deluns-Montaud cède vite la place à une équipe resserrée autour d'Henri Froidevaux (1863-1954), de Raoul de Thomasson (1862-1939), de son beau-frère Robert de Caix (1869-1970) et d'Henri Pensa (1865-1946), tous plus ou moins formés par Terrier. Ils se partagent les questions de politiques extérieures avec un bi-mensuel – *La Quinzaine coloniale*<sup>37</sup> – dirigé par Joseph Chailley-Bert (1854-1928), patron de l'Union coloniale et véritable apôtre de la prise en compte des intérêts économiques dans un cadre colonial. Le réseau des principaux publicistes du lobby colonial apparaît donc relativement réduit ; il est par ailleurs soutenu par un tissu de relations familiales. Il s'articule principalement autour des bulletins – réduits à des chroniques factuelles –, doublés d'une revue un peu plus élaborée et destinée à séduire les diplomates. Enfin, les chefs d'entreprises trouvent dans la *Quinzaine coloniale* les informations économiques nécessaires. Le groupe se resserre encore en 1901 quand Robert de Caix gagne en autonomie en prenant la direction du *Bulletin du Comité de l'Asie française*, pendant asiatique (oriental plus exactement) du *Bulletin du Comité de l'Afrique française*. Tous ces publicistes ont appris le métier soit dans les grands journaux nationaux (*Journal des Débats* principalement), soit auprès d'Auguste Terrier qui leur a enseigné comment récolter une information de qualité auprès des militaires. Si bien qu'il faut se demander si les bulletins du lobby colonial ne sont pas en réalité le témoignage d'une culture militaire.

#### B. Une culture d'essence militaire

9. À bien regarder la liste des auteurs du lobby colonial, force est de constater la présence importante des militaires, à commencer par Raoul de Thomasson qui est un ancien officier, le très prolifique Ned Noll<sup>38</sup>,

33 Au-delà du « bulletinisme » qui le caractérise, le lobby colonial est aussi connu comme le « parti où l'on dîne », où l'on pratique la « diplomatie de la fourchette ». De fait, de grands banquets sont l'occasion de faire des *happening* politiques importants et d'organiser une grande publicité coloniale qui autorise les rentrées d'argent.

34 S. Lemaire, « La presse coloniale métropolitaine », *La Civilisation du journal*, *op. cit.*, Dominique Kalifa et alii, p. 515-522.

35 Nous ne prenons pas en compte dans la présente analyse la presse locale, certes dynamique, mais sans réelle influence sur les décideurs parisiens.

36 Ainsi que le décrit son grand ami le général Gouraud dans ses documents d'archives.

37 Le passage du *Bulletin mensuel de l'Union coloniale* (créé en 1894) à la *Quinzaine coloniale* (1896) est le signe d'une évolution de l'Union coloniale qui, après un effort réalisé en matière de renseignement colonial recourt davantage à la propagande.

38 Ned Noll (pseudonyme derrière lequel se cache Olivier Édouard Constant) a commencé à faire parler de lui en publiant une *Étude générale sur le mouvement géographique africain* (1893). Après la publication d'une *Histoire de l'armée coloniale* en 1896, il devient un rédacteur régulier des *Questions diplomatiques et coloniales*, du *Bulletin du Comité de l'Afrique*

et plus discrètement Charles Malo chroniqueur dans la grande presse nationale<sup>39</sup>. S'il faut modérer le propos par la prise en compte d'une République fortement militarisée<sup>40</sup>, on est tout de même obligé de remarquer les signatures de très nombreux officiers : Victor Derrécagaix, Louis de Trentinian, Étienne Péroz, Paul Crampel, Albert Bonnel de Mézière, Gabriel Cazemajou, Louis Mizon, Henri Gaden, Henri Gouraud, Joseph Laperrine, Eugène Lenfant, René de Ségonzac, Alexandre Moll, Octave Meynier, Alfred Dyé, Émile Niéger, Jean Tilho, Henry Freydenberg, Jean Ferrandi, Michel Canonge, etc., c'est-à-dire des coloniaux dont une partie se reconnaît comme appartenant à la « phalange coloniale »<sup>41</sup>. Une analyse des textes publiés sous la direction d'Auguste Terrier montre qu'il publie parfois *in extenso* des rapports de mission, en changeant parfois à peine une virgule<sup>42</sup>. C'est le cas notamment pour le rapport de la mission Quiquandon en 1891, du nom de l'officier qui a assuré une mission de liaison auprès de Tiéba, le fama du KénéDougou<sup>43</sup> ; même chose en juin 1893 avec le rapport de la mission Maistre. Ces rapports ne font pas mystères des drames de la colonisation comme celui du meurtre du colonel Klobb au moment de l'affaire Voulet-Chanoine<sup>44</sup>. En dépit de textes à peine travaillés pour gommer toutes les aspérités et masquer les scandales, le lecteur du début du XXI<sup>e</sup> siècle est tout de même surpris par la liberté de ton, par l'ampleur de l'information moissonnée. La raison en est qu'Auguste Terrier se bat véritablement pour avoir une information de qualité, la meilleure possible. Soutenu par sa passion personnelle pour la découverte de l'Afrique, il estime, avec une grande partie de ses amis, que science et propagande ne font qu'un<sup>45</sup>. Les revues s'inspirent de la littérature militaire métropolitaine, des très fameuses revues d'armes – *Revue d'infanterie*, *Revue de cavalerie*, *Revue d'artillerie*, puis dans le même esprit *Revue des troupes coloniales* en 1902 – qui ont alimenté la réflexion tactique des officiers tout en étant des revues de liaison au sein d'une arme. Dans son souci méticuleux de produire des textes de qualité, de promouvoir le travail des officiers, le rédacteur en chef prend soin cependant d'anonymiser les rapports de façon à respecter le devoir de réserve des officiers et d'expurger les publications originelles de tous les éléments délicats qui pourraient s'y trouver (secret, noms des individus, etc.). Il leur donne en revanche une très forte valeur ajoutée en les accompagnant de cartes, en les replaçant dans le contexte des rivalités coloniales telles qu'elles s'expriment à l'Assemblée nationale. Ainsi, on est en droit de se demander qui sert les intérêts de l'autre. Est-ce Auguste Terrier qui assure la promotion discrète et efficace des troupes de marine, aux dépens de l'armée d'Afrique et des autres troupes métropolitaines ? Ou sont-ce les officiers qui sont mis au service de la propagande des parlementaires coloniaux à commencer par celle d'Eugène Étienne lui-même ?<sup>46</sup> La réponse est double. Les intérêts des uns et des autres convergent en un mouvement centripète grâce à l'action des officiers, tandis que la presse joue un rôle centrifugeur. Si son information peut, par là-même, être de très bonne qualité, il apparaît ainsi que le *Bulletin de l'Afrique française* et, dans une moindre mesure *Questions diplomatiques et coloniales*, constituent bien l'une des voies de diffusion de la pensée militaire, précisément à un moment

---

*française* et dans une revue grand public, *À travers le monde*. Il devient progressivement le spécialiste des troupes coloniales, le rédacteur du fameux *Almanach du Marsouin*. En 1904, il cesse sa collaboration avec le *Bulletin du Comité de l'Afrique française*.

- 39 Charles Malo (1851-1912), engagé dans l'artillerie pendant la guerre de 1870 où il gagne la médaille militaire, il devient ensuite rédacteur dans les bureaux de l'état-major général de la guerre qu'il quitte en 1879 pour le *Journal des Débats* où il travaille comme rédacteur militaire.
- 40 Raoul Girardet, *La société militaire dans la France contemporaine, 1815-1939*, Paris, Plon, 1952.
- 41 La liste n'a rien d'exhaustif. On peut ajouter Hourst, Berriau, Voinot, Bouet, Hugot, Salesses, Baratier, Lyautey. Pour plus de détail sur le réseau militaire colonial, voir notre thèse, *Le Général Gouraud, un colonial dans la Grande Guerre*, sous la direction du professeur J. Frémeaux, Paris-Sorbonne, 2009.
- 42 Ce dont on peut prendre conscience en comparant les documents d'archives avec les publications d'Auguste Terrier dans le *Bulletin du Comité de l'Afrique française*.
- 43 *fama* est un titre plus politique que religieux pour désigner un chef africain. Capitaine Quiquandon, « La mission Quiquandon », *Bulletin du comité de l'Afrique française*, octobre 1891, p. 3-14.
- 44 M. Mathieu, *La Mission Afrique Centrale*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- 45 M. Dubois et A. Terrier, « Science et propagande », *Questions diplomatiques et coloniales*, 1, mars 1897, p. 8-12.
- 46 Quoique n'ayant jamais bénéficié d'une biographie en français, ce personnage est central pour comprendre le système colonial français. H. Sieberg, *Étienne Eugène und die Französische Kolonialpolitik, 1887-1904*, Köln, Westdeutscher Verlag, 1968 ; J. J. Cook, *Eugène Étienne and New French imperialism, 1880-1910*, Athens, University of Georgia, Ph.D., 1969. M. L. Lagana, *Eugène Étienne and the Strategy of Capitalist Expansion : Colonialism and Militarism in the Third Republic, 1881-1918*, Ph.D University of Winsconsin, 1974. À partir de ces travaux et des textes français, nous avons réalisé un article qui fait la synthèse, « Eugène Étienne, le pape des coloniaux », dans J. d'Andurain, *Colonialisme ou impérialisme ? Le « parti colonial » en pensée et en action*, op. cit., p. 313-334.



où l'armée coloniale n'existe pas encore formellement et où elle se trouve en rivalité avec la Marine d'une part, avec les troupes de l'Armée d'Afrique d'autre part<sup>47</sup>.

### C. Les auxiliaires de colonisation

10. Ces façons de procéder, fort peu orthodoxes, posent questions d'abord parce qu'elles donnent une marge de manœuvre immense à un publiciste, mais parce qu'elles s'absolvent également complètement de toute directive ministérielle. À l'évidence, le rapport que Terrier entretient avec les officiers coloniaux fonctionne sur le principe d'une amitié solide, forgée par-delà les mers par une correspondance très régulière<sup>48</sup>. S'il s'agit pour lui de recueillir l'information au plus près des événements, une information de très grande qualité – les officiers ont la vue d'ensemble qui leur permet de comprendre la situation, une qualité rédactionnelle rare et l'assurance du secret de la transmission de leurs missives –, Terrier est aussi très soucieux d'aider ces jeunes officiers à avancer dans leurs carrières respectives. Il se bat donc, avec eux et pour eux, en faveur de la formation d'une armée coloniale, combat qui a pour objet de séparer les troupes de marine (marsouins et bigors) de l'armée d'Afrique (en Algérie) et de la Marine, deux institutions militaires présentes aux colonies mais avec lesquelles les troupes de l'infanterie et de l'artillerie marine sont en rivalité<sup>49</sup>. Cela ne signifie pas qu'Auguste Terrier soit hostile à l'une ou l'autre des catégories de coloniaux. Il a soutenu sans faille Louis Mizon, officier de la Marine, mais avec le temps, avec le projet de colonisation, il partage de plus en plus, au fil des années, les préoccupations des troupes de marine qui ont une très grande difficulté à s'exprimer par voie de presse. Il ne soutient pas pour autant les efforts de Paul Bonnetain ancien sous-officier, rédacteur en chef d'un hebdomadaire très militant – *L'Armée coloniale* (1891-1893) – sans doute parce que Bonnetain est trop militant lui. De la même façon et sans doute pour des raisons similaires Albert de Pouvoirville n'a trouvé que marginalement sa place au sein des revues du lobby colonial<sup>50</sup>. En réalité, la position de Terrier est corrélée à une vision coloniale précise, celle d'Eugène Étienne. Venu à la colonisation du fait de son héritage gambettiste et de sa position de député algérien, ce dernier n'a eu de cesse de créer un « outil de colonisation ». Dans son esprit, celui-ci est moins dans les comités et les bulletins que dans l'armée coloniale elle-même, armée qu'il faut créer de toute pièce. Les comités et les bulletins sont donc les auxiliaires de la colonisation en ce qu'ils ont pour mission de soutenir l'effort du groupe. Ainsi Auguste Terrier ne s'intéresse qu'à ses amis, les officiers coloniaux d'Afrique ; il ne travaille qu'à leur profit et au profit du réseau qu'il souhaite promouvoir. Avec le temps, ses amitiés personnelles figent d'ailleurs les revues du lobby colonial dans un certain immobilisme, à tel point que *La revue des troupes coloniales* qui apparaît en 1902 au sein de la maison Charles-Lavauzelle sous le patronage du ministère de la Guerre, n'est pas véritablement soutenue par le réseau colonial d'Étienne et de Terrier. Ses chroniques ont beau être rédigées par la section technique des troupes coloniales, une partie des auteurs ont beau être des connaissances de Terrier, il n'est plus véritablement dans son intérêt, à cette date, de les soutenir car l'armée coloniale est désormais formellement créée.

11. Au terme de l'étude, il apparaît que les revues du « parti colonial » constituent une nébuleuse importante au sein de la presse coloniale sans la recouvrir complètement. Pour en saisir l'unité, il faut identifier les revues où Eugène Étienne agit à travers la personnalité d'Auguste Terrier, placé systématiquement en position de rédacteur en chef. Qu'il vienne à faiblir ou qu'il ne puisse le faire, il est remplacé ou secondé par des proches, Raoul de Thomasson ou Robert de Caix. Ces revues sont généralement rattachées aux comités coloniaux qui les abritent, ceux-ci agissant comme des maisons-mères des revues.

47 Un certain nombre de revues sont ainsi bien des revues coloniales, mais comme elles sont d'obédience maritimiste (la *Revue des Questions Coloniales et Maritimes* à ses débuts en 1875, *La Marine française* par exemple) ou comme elles relèvent des ministères (exemple, *Bulletin officiel de l'Administration des colonies*), elles ne défendent pas *stricto sensu* les positions du lobby colonial.

48 J. d'Andurain, « La correspondance privée des coloniaux », *Gouverner par les lettres, de l'Antiquité à l'époque contemporaine*, A. Bérenger et O. Dard (dir.), Metz, Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire, 2015, p. 95-113.

49 Projet qui aboutit seulement en juillet 1900 avec la loi sur la création des « troupes coloniales ».

50 En outre, Pouvoirville qui écrit souvent sous le pseudonyme de Mat Goï s'intéresse plus à l'Asie qu'à l'Afrique. Il n'entre donc pas dans le champ des intérêts immédiats de Terrier.

12. Pour tentaculaire qu'il soit, ce réseau n'en est pas moins fragile. Il est d'abord un réseau concurrent à celui du ministère des Colonies. Il est ensuite étroitement dépendant d'Eugène Étienne d'une part et d'Auguste Terrier de l'autre. Au moment de la disparition du « pape des coloniaux » en mai 1921, le « parti colonial » perd son principal moteur, celui qui en assurait la direction politique. Il continue à agir jusqu'au milieu des années 1930 avec l'orientation qui lui a été donnée précédemment, mais l'énergie n'est pas la même. Auguste Terrier, vieillissant, devenu aveugle au fil des ans, n'a plus la force de le faire. À son décès en 1933, les revues d'Auguste Terrier en sont déjà plus qu'une pâle figure de ce qu'il a créé.

13. Cela est lié aussi au fait que le ministère des Colonies a fini par développer une politique coloniale autonome, fort différente de celle d'Étienne. Sous la houlette d'Albert Sarraut puis de Jacques Bariéty, les colonialistes des années 1930 ont tenté de promouvoir un discours moins agressif, présenté comme plus civilisateur et ne passant plus exclusivement par les militaires mais défendant le rôle des administrateurs et des civils. Pour autant, au cours des années 1920 et plus encore des années 1930, ils empruntent de façon caricaturale le chemin initié par Terrier, celui d'une propagande qui est désormais vidée de toute information et qui n'a plus pour objet que de produire un discours politique rassurant. Cette bonne conscience propagandiste est telle qu'elle apparaît d'ailleurs autant dans le nom des comités que celui des publications (Comité de propagande et d'action pour l'Afrique du Nord, *Le Nord-Africain, bulletin du Comité de propagande et d'action pour l'Afrique du Nord* ; *Métromer. Agence métropolitaine de la presse d'outre-mer. Organe bimensuel de propagande et d'action économique et sociale*). Travaillées par une fièvre obsidionale de lutte contre le communisme, ces revues se figent alors dans un discours qui n'évolue pratiquement plus jusqu'aux indépendances.

## Annexe : les comités et les revues du « parti colonial »

Date	Nom du comité	Figure principale	Bulletin associé
1890	Comité de l'Afrique Française	Harry Alis puis Auguste Terrier	<i>Bulletin du Comité de l'Afrique française (1891-1939), ou L'Afrique française après 1909</i>
1893	L'Union Coloniale	Joseph Chailley-Bert	<i>La Quinzaine coloniale (1897-1914)</i>
1893	Comité de Madagascar	Variable <sup>51</sup>	<i>Bulletin du Comité de Madagascar (1895-1899) ; La Revue de Madagascar (1899-1911)</i>
1894	Comité Duplex	Gabriel Bonvalot	<i>La France Extérieure (1897)</i>
1895	Comité de l'Égypte	Léon Tharel puis Auguste Terrier	<i>Bulletin du Comité de l'Afrique française</i>
1897	Comité de l'Éthiopie	Pensa et Thomasson	<i>Questions diplomatiques et coloniales : revue de politique extérieure (1897-1914)</i>
1899	Comité du Dahomey	D. Ballot	<i>Questions diplomatiques et coloniales</i>
1899	Comité du Congo français	Auguste Terrier	<i>Bulletin du Comité de l'Afrique française</i>
1901	Comité de l'Asie française	Auguste Terrier, Robert de Caix	<i>Bulletin du Comité de l'Asie française, devient l'Asie française en 1909</i>
1903	Comité de l'Indochine		<i>Bulletin mensuel du comité du commerce extérieur</i>
1904	Comité du Maroc	Auguste Terrier	<i>Bulletin du Comité de l'Afrique française</i>
1905	Comité de l'Océanie		<i>Le Mois colonial et Maritime</i>
1908	Comité de l'Orient	Auguste Terrier	<i>Bulletin du Comité de l'Afrique française</i>
1909	Comité France-Amérique	G. Hanotaux	<i>L'Amérique</i>

Julie d'Andurain  
Centre Roland-Mousnier (Paris-Sorbonne) /CDEC (École militaire)

<sup>51</sup> Sur les divisions internes du comité, voir P. Venier, « Le Comité de Madagascar (1894-1911) », *Omaly sy Anio, Revue d'Histoire*, Université de Madagascar, 28, 1988, p. 43-56.